

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 9

Artikel: Une méprise
Autor: Chardon, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNEABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES



LUINS. — Ce beau village du district de Rolle, renommé pour son bon vin, est dominé par une jolie église, sise au milieu des vignes, dans l'une des positions les plus belles de la Côte ; elle fut consacrée à St-Pierre. Cette église dépendait du Prieuré de Payerne. C'est pour cela que Luins a choisi les couleurs de Payerne, blanc et rouge, pour son écusson, les clefs rappellent que l'église était dédiée à St-Pierre. L'écusson est ainsi composé : divisé en deux parties verticalement, blanc à gauche, rouge à droite ; sur le champ ainsi formé deux clefs en sautoir de l'un à l'autre, comme disent les hérauldistes, c'est-à-dire que les parties des clefs sur le champ blanc se détachent en rouge et vice-versa.

LA CHAUX a un écu partagé horizontalement en deux parties, une supérieure blanche avec une croix de Malte rouge à 8 pointes et une partie inférieure rouge avec aussi une croix de Malte blanche à huit pointes. Le village de La Chaux se compose de deux parties qui formèrent deux seigneuries distinctes en des mains différentes. L'une fut donnée par les Sires de Cossonay à l'ordre religieux et militaire des Templiers avant 1223. Après la suppression de cet ordre La Chaux passa aux mains des Chevaliers de St-Jean de Jérusalem. L'écusson rappelle ces deux possessions par ses croix et ses deux divisions.

PUIDOUX. — Lors des fêtes du Centenaire de Davel en 1923, les communes du district de Lavaux figurèrent à Lutry avec des drapeaux à leurs armes. Puidoux se présenta avec un drapeau divisé en six bandes horizontales rouges et blanches alternativement. Ce sont les armes des anciens *mayors* de Puidoux, représentants de l'évêque ; la *mayorité* était une charge hérititaire. Ces armoiries sont simples et esthétiques, mais Puidoux aurait pu s'offrir des armoiries plus décoratives. Nous reconnaissions qu'une localité a grandement raison de reprendre les armes de ses seigneurs ou gouverneurs quand celles-ci sont très belles ; encore pourrait-on les *brisier*, en les modifiant légèrement. On a un peu trop la tendance, à notre avis, de prendre sans autres considérations, les armoiries d'anciens maîtres ou gouverneurs. Ça évite la ménigrite à ceux qui sont chargés de doter d'armoiries une localité qui n'en possède pas !

Quelques coquilles typographiques. — La coquille est la terreur du journaliste. Il y en a pourtant de fort spirituelles ; en voici quelques-unes :

M. X. du Kursaal de Lausanne, qui dirige en ce moment dans le canton une grande fournée théâtrale...

M. V., le grand pédantogogue connu...

Un homme d'une honnêteté scrupuleuse...

M. M. qui est, comme on le sait, partisan du soufrage des femmes...

De ce côté, tout marche comme sur des boulettes... etc., etc.



ONNA VERTA PÈ BARBERINE

Le club *Vilhio d'èvesâ*, dão *Dzorat*, a fait, dans le courant de l'été dernier, une course à Barberine. D'une très intéressante relation qu'en a faite le président, M. L. Gillieron, à Ropraz, et que nous voudrions pouvoir publier en entier, nous extrayons les fragments suivants que nos abonnés auront certainement plaisir à lire.

On partit, au nombre de 43, avec bagages et vivres.

« On avai ti, peindu à la rita, dái chatset bin garni ; comptou prão que X. l'arai pu fére la conquête dão mont Everest sein avai fauta de rastetâ po on centimo dè pedance. De li, ein avai min zu d'asse prudeint que Y. Sè chondzi : « Quand on va pè clliâo montagne, l'è oncora choudzet dè sè dérupitâ. Se dái coup i'allâvou à lequâ avau on roupenou et que l'auou la tita ein campoûta, saré bin benéz d'avai quaque pice de retsandze ». S'ire dan montâ d'on paa dé get dè verro et d'onnâ mâchoire dentierque te-gnâ de sa balla-mère.

Puis c'est la montée de Vernayaz :

Amèsoura qu'on monte, on vâi lou vélâdzou de Vernayaz s'efonçâ adi mè. A man gautse, lou Trident borbotte à fond dão roupenou, iô on avalantse l'a eintètsi tot on moti de belhie de sapin et dè melion. De temps ein temps, lou contrôleu baillive un coup de subliet po no fére à verè qu'on s'efinattâve dein on tunnet. Fallâ dan reintrâ sa tita, s'one no voliâve pas avai lou nâ brottâ à râ lou portiâo, ào bin écliaffâ contre la cotse dão mouret.

Après maintes péripéties, on arrive à l'usine électrique.

Et l'usine électrique ! l'a dô ceint mètre de grand. L'è inque que faut ôtre sublliâ dái turbin. Nom de nom ! Farâi pas bon allâ bâire ào perte iô l'iguiie arreve su lè z'aletté ! On sarai su l'avai la tita copâe d'au dái dzénâo.

L'ameré bin poâi vo dere quemet tôt clli traquenâ martse ; let no z'ant prão espliquâ, mâ, no z'ein ant mè de qu'on pouâve comprendre. Et pu, avoué ti clliâo z'écriteau : « Danger de mort. Ne pas toucher », ein avai prão po no doutâ lo pou de compregneta qu'on avai.

Puis, c'est le funiculaire qui intéresse nos clistes :

N'ai guegnî lè machine que font allâ lou vagonet ; n'è rein qu'oi pucheint vertet que fâ veri on toraillon, gros quemet la cousse, iô lou cabbliou s'eintortolhie.

Voilà le trajet en « Emosson-Express » :

Po quemeinci, on travesse on bôu dè mélêze, et, l'affère de dhi menute aprî, on sè trâove à quatrou ceint mètre ein dèchû de la Barberine, qu'on out ronnâ ein avau. Quin chaut on farâi,

mè z'amî ! On passe dein houti tunnet, et, ào derrâi contor, on è tot èbayâ dè vère ào fond, on vretâbliou velâdzou.

Pu no sein arreyâ dein on bâtimeint à dôz z'ètâdzou, que ne se pas dâo diâbliou quemet l'ant pu l'aguelhi iô lè : l'è liettâ contré la montagne et supportâ per onna racâïâ dè penot de poueinta ; et cein que n'è jamé yu quiè lè : quand bin on eintre à pilian pi, on arreve à l'ètâdzou dão coutset, dèso la ramire. Lou cimeint l'arreve dâo côté dâo midzo : tant qu'à 18 wagons de dhi tonne per dzo, ào bin, se vo z'amâ mi 3600 sat. On ovrai que l'a met on mouzellion lè preind à mésoura que sant voudhî, po lè reinvouyi. Ao bet de bisé, arâi, l'è lou gravier et la sablia. Tote lè duve seconde ein vint duvè benné. Tota clia marchandi lè vessâie dein dâi pucheint catset po tsesi apri à l'ètâdzou dèso, dein dâi machine que mettant onna menuta et demi po brassâ 900 litre de béton. Reinde fuita de pèsâ su onna manetta et pu cein djuve. Lo secrétorou desâi : « Tot parâi ! se cein allâvè dinse po fére lè fin, sarâi on pliési : on betèrâi clia manetta à la cava, vè lou bosset dè rodzo. Heu ! farâi bon vivre ! »

Quand lou béton l'è asse clliâ que dâo brantévin, ie câole dein dâi z'ascenseu iô l'è montâ à 80 mètre d'hautiâo, et vint po fini pè dâi tseneau s'èpântsi su lou barrâdzou.

Et notre collaborateur conclut ainsi :

On pâo pas sè gravâ d'avai de la recognesseice po ti clliâo vaillieint z'hommo que sè sant aidhî à einveintâ clia granta eintreprâssâ dè Barberine. Respect por leu !

UNE MÉPRISE

QUAND le professeur Malet termina la lecture de son fait-divers, le silence se fit lugubre, pénible. A la table de jeu, les joueurs, sans bruit, machinalement, reprirent les cartes ; et le Dr Dupré dit à mi-voix, comme à lui-même :

— Ces drames du revolver sont déplorables.

— Mais, docteur, observa la maîtresse de maison, la charmante Mme Villard, il ne s'agit pas d'un drame, mais d'un affreux cambriolage !

— Où il y a mort violente, chère madame, il y a drame, à mon humble avis.

— La mort violente est, en effet, l'élément essentiel du drame, remarqua le journaliste Salis.

— Plutôt du mélodrame, voulut corriger Mme Villard esquissant un sourire.

— Ici, reprit le docteur, comme presque partout et toujours, c'est le revolver qui tient le premier rôle.

— Rôle brutal et néfaste, dit le professeur.

— On devrait en interdire la vente, suggéra doucement Mme Malet, encore tout émué de ce qu'elle venait d'entendre.

— Comme on interdit la vente des poisons et des stupéfiants, appuya le docteur ; c'est parler d'or, madame.

— Le revolver n'est pourtant pas sans utilité, opinâ le journaliste. C'est, en somme, un engin merveilleux pour se défendre contre les maladrins. Quant à moi, je ne sors jamais sans en être pourvu.

— Hé ! mon cher ami, répliqua le docteur, la

morphine non plus n'est pas sans utilité. Elle rend des services plus nombreux, plus précieux et meilleurs que le révolver, sans comparaison. Que venons-nous d'apprendre ? Que votre engin merveilleux vient de supprimer une jeune mère et de faire trois orphelins. Il n'y a pas là de quoi chanter ses louanges.

— Vous oubliez le brigand dont il a débarqué la société.

— La compensation est insuffisante.

— Le docteur a cent fois raison, dit avec chaleur Mme Malet.

— D'ailleurs, continua le docteur, il se défendait, cet homme. Tout bandit que l'on soit, on tient à sa peau. Quand on vous tire dessus, le mouvement instinctif, inévitable, si l'on est en mesure de le faire, c'est de répondre coup sur coup.

— Dans cet ordre d'idées, dit Salis, c'est alors Doiré qui a, en quelque sorte, tué sa femme ?

— Indirectement, oui, autant que j'en puis juger, dit franchement le docteur. Au lieu de faire feu, s'il avait crié : Au voleur ! le malandrin n'eût pas attendu la police pour détalier ; et madame Doiré serait encore l'heureuse mère que nous connaissons.

— Quoi qu'il en soit, dit Mme Villard, c'est un malheur irréparable.

— Dans ma jeunesse, dit le docteur qui cauait volontiers, comme monsieur Salis, je ne sortais jamais sans armes. J'en étais fier et m'en croyais d'autant plus homme, d'autant plus crâne. Cette manie m'a passé, lors d'une méprise terrible dont fut victime un de mes camarades d'études. Fils unique, il habitait avec ses parents une maison en pleine campagne, à cette époque, et située, aujourd'hui, rue Président-Wilson. En 1877, il y eut, durant l'hiver (on ne parlait pas encore de cambriolages), plusieurs vols avec effraction dans des maisons isolées et même dans la banlieue immédiate. En prévision d'un attentat semblable, évidemment possible, le père de ce camarade ne dormait que le pistolet à portée de la main. Il n'était pas immensément riche, mais possédait, dans son salon, une collection de bibelots anciens de grande valeur. Pour plus de sûreté, il avait fait mettre son lit dans une pièce à côté du salon, servant autrefois de fumoir. En vue d'une fête de bienfaisance, nous organisions une représentation théâtrale avec, comme pièce de résistance, *La Mégère apprivoisée*. Mon camarade, fort joli garçon, de tourneure élégante, de taille fine, avait été désigné, d'un accord unanime, pour le rôle principal, cette mégère étant jeune et fort jolie. Il avait accepté à l'insu de ses parents qui le tenaient de court et prétendaient en faire une petite fille modèle. L'étude de la pièce exigeait de nombreuses répétitions ; nous les faisions, la plupart du temps, le soir ; elles ne se terminaient, — ai-je besoin de vous le dire ? — souvent, qu'après le couvre-feu. Dans ce cas, il était de règle de donner deux gardes-du-corps à notre exquise Mégère et de l'accompagner jusque chez elle. Pour cacher ses rentrées tardives, de connivence avec la cuisinière qui tirait les volets au rez-de-chaussée, sans les crocher et laissait la porte ouverte, ce cher ami rentrait en *catimini* par la cuisine donnant sur le jardin. Or, une nuit, à peine avions-nous, du dehors, repoussé les volets, un coup de feu éclate, effroyable, dans la maison, nous glaçant d'horreur. Aussitôt des fenêtres s'éclairent, des gens effarés parcourent escaliers et corridors ; des voix confuses, des appels, des sanglots nous arrivent... Un cri déchirant... et nous entrons, saisis d'un pressentiment insurmontable. Sur le tapis du vestibule, au pied de l'escalier, notre infortuné camarade gisait inerte ; son père agenouillé, penché sur lui, ouvrant, avec des gestes fous, gilet et chemise ; et sa malheureuse mère affaissée, évanouie de désespoir...

— Était-il mort ? balbutia Mme Malet.

— Oui, hélas, l'infortuné, en pleine vie, en pleine jeunesse, de la main de son père, qui mourut, huit semaines plus tard, de honte et de chagrin.

— C'est affreux ! dit Mme Villard.

— Voilà pourquoi, braves gens, mes amis, termina le docteur, même par la nuit la plus noire, je sors à tout heures sans autre arme que ma canne. Il ne m'est jamais rien arrivé de fâcheux ; sauf, quand d'aventure, un pochard me paraît avoir des allures de coupe-jarret. Vivons-nous dans un pays de brigand, pour avoir sans cesse un révolver en poche ou à portée de la main ? Sommes-nous des sauvages, pour faire feu au premier frisson, à la moindre alerte, au premier bruit insolite, suspect ? Il faut l'avouer, sous ce rapport, nous tenons encore du sauvage. Madame Malet a émis, tout à l'heure, la seule conclusion logique de ces drames du révolver, qui déclinent trop la sauvagerie et font couler tant de larmes : en interdire la vente au même titre que celle des poisons.

Henri Chardon.

Le chirurgien compatissant. — Un docteur venait de couper la jambe à un de ses clients. Un parent de la victime le prend à part :

— Pensez-vous, docteur, que le malade en réchappe ?

— Il n'y a jamais eu l'ombre d'un espoir !

— Alors, pourquoi le faire souffrir davantage en lui coupant une jambe ?

— Eh ! que diable, on ne peut pas dire tout de suite à un malade qu'il est perdu ; il faut bien l'amuser.

UN GRAND ECRIVAIN ROMAND: C. F. RAMUZ

MA prétention n'est pas d'analyser en quelques lignes l'œuvre de C. F. Ramuz. D'autres lui ont consacré de longs articles, de multiples brochures. Après leurs exposés parfois clairs, parfois obscurs, mais presque toujours savants, je ne puis que renoncer à la critique. Je sens trop mon infériorité dans ce domaine : mon manque d'érudition.

Pourtant, si j'ose vous parler un peu de cet écrivain, c'est que je ne résiste pas au plaisir d'exprimer pourquoi je l'aime et de dire bien haut qu'il m'apparaît comme un maître.

Longtemps je l'ai méconnu. Je n'ignorais pas son nom, car l'un ou l'autre de mes professeurs de français le dénigrat constamment. Si j'avais le malheur de mal faire une composition, je m'attrairais l'inévitable raillerie : « C'est du charabia à la C. F. ».

C. F. c'était lui.

Plus tard, les mêmes plaisanteries se répetaient à son sujet, et je ne me souviens pas d'avoir entendu des louanges à son égard, si ce n'est durant ces toutes dernières années, après la consécration de son talent, par l'étranger. « C'est un original », grommelait-on, et, on lui en voulait de porter une pélérine et de ne pas mettre un chapeau semblable à celui de papa, ou de l'oncle, ou de n'importe qui ; les gens déploraient probablement en plus de ne pouvoir lui reprocher d'avoir un œil de verre ou une jambe de bois, tant il est vrai que les hommes se montrent injustes dans leurs ressentiments.

Aussi, vous l'avez probablement bien : le jour où des livres signés Ramuz me tombèrent sous la main, c'est avec un petit sourire ironique que je les ouvris. On m'avait tellement prévenu contre cet homme, que, sans le vouloir, j'étais préparé à le juger de parti-pris.

Je commençai la lecture.

Ces mots heurtés, ces syllabes dures m'exaspèrent l'oreille. Ce style rocallieux, plein d'expressions du terroir, cette simplicité m'étonnent au lieu de me rebouter, et, finirent par me charmer. Evidemment, tout cela n'était pas du français : ce n'était ni clair, ni grammaticalement correct, et c'était façonné au mépris des règles.

— Evitez les répétitions, nous conseillait-on, à l'école.

Oui..., pensait Ramuz.

— Formez des phrases courtes, agréablement agencées : sujet, verbe, compléments directs et indirects.

Mais oui... c'est bon... pensait Ramuz.

— Evitez les *qui*, les *que*, les *donc*, les *parce que*, les *quand on*, les *lorsque*, les *et*, les...

Oui, oui, oui... ça va bien... pensait Ramuz, et toutes ces fautes il les commettait à chaque page, comme un mauvais élève.

Mais j'oubliai vite ces incorrections voulues pour admirer l'incomparable poésie de cette œuvre. Rien de banal ne me choquait et les images neuves, et les descriptions saillantes, et tout ce qui constitue la valeur d'un beau poème se trouvait dans ces pages, à profusion.

Il ne fallait pas chercher dans ces histoires (appelées à tort des romans) des intrigues compliquées, mais une peinture de la vie intime de chez nous. Cette vie est traduite avec une incomparable puissance : la rudesse des termes employés, la particularité de ce langage propre à l'auteur, tout contribue à l'expression de la mentalité romande. C'est notre cœur, c'est notre existence que Ramuz chante.

Et c'est intentionnellement que j'emploie ici le verbe chanter, afin de bien souligner que je considère Ramuz comme un poète, l'un des meilleurs de notre temps.

Au moment où tant de plomitifs flattent certains goûts vulgaires, bâclent leurs œuvres pour gagner de l'argent et se font une célébrité facile, Ramuz, lui poursuit un but unique et noble : accomplir une œuvre d'art. Incompris, blâmé, raillé, il perfectionne sa manière, dédaigneux des ignorants, des pédants ou des imbéciles qui tentent de le ridiculiser. Maintenant il s'impose.

Le public se montre puérile : il aime ce qui ne froisse pas ses préjugés ou ses conceptions, il applaudit aux mélodrames stupides, raffole des contes bleus, admire la musique facile comme la peinture banale et méprise le reste.

Or, *le reste*, c'est toutes les œuvres originales, toutes les tendances nouvelles, souvent intéressantes, tout ce que l'on portera aux nues dans dix ans.

Voilà pourquoi les vrais artistes sont en général longtemps méconnus et pourquoi tant de personnes attendent qu'ils soient morts pour les glorifier.

Voilà pourquoi le musicien Honegger fut traité d'insensé, le peintre Auberjonois de maniaque et l'écrivain Ramuz de fou.

Et cela fâche ceux que se rendent compte que ces hommes-là jouissent d'un rare talent, et qu'ils mériteraient mieux qu'un hommage tardif débité sur leurs tombes.

Un de ces hommages qu'un petit orateur apprend de nuit, en se promenant de l'armoire à glace au lit de sa femme.

De sa femme qui ne peut pas dormir, qui se fâche et qui dit : « tu répéteras la suite, demain matin ».

André Marcel.

Les belles épîtres. — En voici une que l'on conserve précieusement dans les archives de V., où nous l'avons soigneusement copiée :

Monsieur le Syndic,
Monsieur le Conseil,

Je demande l'autorisation de construire un hangar pour élever des lapins en plâtre avec des briques au long du cimetière couvert en zinc.

Je m'engage à démolir Monsieur le Syndic quand le Conseil le désirera. (Suit la signature).

Nous espérons que M. le syndic de V. a donné tout de suite satisfaction à ce brave homme, avec l'entièvre approbation de son Conseil.

Il ne faut, d'ailleurs, pas trop blaguer, Un grand établissement de chaussures qui inonde, en ce moment, notre région de prospectus superbement illustrés, propose à sa clientèle des « Chaussures pour hommes de grand luxe » et « des bottes de fatigue pour dames en veau ciré ».

Devant le juge de paix. — Eh ! bien, Baudin, vous nous plaignez d'avoir été frappé par Borloz ?

— Oui, monsieur le juge, il m'a donné deux coups de pied dans le...

— Asseyez-vous sur ce mot ! La justice est suffisamment éclairée.

Il y a souvenir et souvenir. — Oh, docteur ! Je vous dois la vie, et je m'en souviendrai toujours.

— Vous vous trompez, mon cher ami ; vous devez deux cents francs de visites, et j'espère que vous vous en souviendrez.